



SYLVIA PINEL
MINISTRE DE L'ARTISANAT, DU COMMERCE ET DU TOURISME

Discours

Discours

Mercredi 22 janvier 2014

N°348

**Discours de Sylvia PINEL
ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme
- Inauguration de la 23^{ème} Édition du salon Grand Ski -**

– Mardi 21 janvier 2014 –

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ouvre aujourd'hui la 23^{ème} édition du salon Grand Ski, et je suis heureuse de vous voir si nombreux à l'occasion de ce rendez-vous annuel incontournable pour les professionnels du tourisme en montagne et je ne doute pas que les contacts, les rendez-vous et les échanges ont été denses et positifs.

Je remercie Madame la députée-maire de nous accueillir une nouvelle fois dans sa belle ville de Chambéry, capitale de la Savoie pour ce rendez-vous traditionnel et j'ai beaucoup de plaisir à y assister cette année, d'autant plus que je n'avais pas pu venir l'année dernière en raison du sommet franco-allemand à Berlin.

Je remercie également Atout France, son président, son directeur général, ses équipes, pour l'organisation de ce salon et je veux aussi vous remercier chaleureusement pour tout le travail et toutes les actions menées par notre agence de développement touristique en faveur de la promotion de notre pays. Leur implication quotidienne est reconnue par tous les acteurs, leur savoir-faire et leur expertise sont reconnus dans le monde entier.

Et je souhaite vous présenter, à toutes et à tous, mes vœux les plus chaleureux pour cette année 2014 qui commence, et cela à titre personnel et professionnel.

Cette année est résolument celle du tourisme, qui est plus que jamais une politique en mouvement pour



pouvoir apporter encore davantage à notre pays.

Car le tourisme, et vous le savez bien, c'est un secteur qui contribue positivement au développement des territoires en termes d'image, de visibilité, de notoriété, de retombées économiques, de maintien et de modernisation des infrastructures et des services publics, de protection de l'artisanat et des commerces, de création d'emplois non délocalisables.

Que ce soit en montagne, en campagne, sur le littoral, dans l'arrière-pays, dans les grandes villes ou les villes moyennes, le développement touristique entraîne une amélioration du cadre de vie et des services pour tous les habitants.

Et cela est particulièrement vrai dans nos territoires de montagne, qui sont au cœur de la stratégie touristique de la France.

Ils comptent parmi nos principaux atouts, et participent pleinement à l'attractivité de notre pays.

Par exemple en 2013, les stations d'altitudes ont totalisé près de 7 milliards d'euros de retombées économiques et représentent 120 000 emplois.

L'impact est très important car en moyenne, pour un euro investi dans un forfait, six euros sont dépensés dans la station.

Avec près de 58 millions de journées de ski, la France est la première des destinations, devant les Etats-Unis ou l'Autriche.

Bien sûr je n'ignore pas les différences entre les massifs, et entre les régions. Mais l'ensemble de la filière est forte de sa diversité et bénéficie de l'image de la France et de la qualité de nos infrastructures dans les stations.

La fréquentation de ce début de saison est encore une fois jugée excellente, grâce à une très bonne fréquentation de la semaine du nouvel an. Même si l'extrême douceur des températures sur la majorité



des massifs peut avoir des conséquences sur la saison.

Nous constatons aussi que les bons résultats obtenus en 2013 ne peuvent pas seulement être imputés à une météo favorable, à un enneigement propice, ou à des indices de skiabilité encourageants.

En effet, alors que le massif des Alpes a enregistré une baisse globale de près de 4% de sa fréquentation, due à une perte de la clientèle internationale, la France dans son ensemble continue de voir sa fréquentation augmenter.

Ces résultats satisfaisants, nous le devons à notre compétitivité, au développement de l'offre, des investissements, de la modernisation des infrastructures, de la diversification des activités et à toujours davantage de services offerts à vos visiteurs.

C'est cela, l'excellence à la française !

Et les pouvoirs publics y veillent tout particulièrement. J'ai également conscience que les activités en montagne sont fortement dépendantes d'autres facteurs comme par exemple le calendrier scolaire.

Nous le savons bien, c'est lorsque les enfants sont en vacances que les familles partent aux sports d'hiver. Et je sais aussi à quel point c'est important pour l'activité économique, pour l'animation des stations, que la saison puisse durer le plus longtemps possible, des vacances de Noël, jusqu'à celles du printemps, et la question de la date est essentielle.

En fonction du moment où elle est fixée, cela impacte la fréquentation, les retombées économiques, l'emploi des saisonniers.

Nous souhaitons pouvoir rétablir un compromis pour rapprocher intérêt pédagogique de l'enfant et vitalité des bassins économiques en zone de montagnes.

C'est bien là le sens des annonces faites mercredi dernier par le ministre de l'éducation nationale, qui sont une première avancée. Les inquiétudes des professionnels du tourisme ont été entendues et je me



réjouis que le dialogue que j'ai noué avec Vincent Peillon puisse se poursuivre.

Nous travaillons avec ses équipes à la prise en compte des intérêts de chacun, et nous souhaitons trouver une solution acceptable pour le secteur touristique dont l'équilibre économique est crucial, en particulier pour les territoires de montagne.

Une première inquiétude concerne les activités de ski et des clubs sportifs d'un certain nombre de municipalités situées en montagne car les activités ont souvent lieu le mercredi matin.

Comme vous le savez, le décret pris sur le plan national permet précisément à chaque collectivité de choisir si elle mettra ses activités scolaires le mercredi ou le samedi. L'acceptabilité du projet éducatif de territoire n'est donc pas liée au fait du mercredi matin car il est parfaitement possible – bien des communes le font et sont en train de le faire – de placer les activités scolaires proprement dites le samedi matin, mais l'acceptabilité est liée à l'intégralité du projet.

C'est pourquoi le gouvernement a laissé un maximum de souplesse en veillant à concilier traditions locales, intérêt pédagogique pour l'enfant et intérêts économiques.

De plus, les deux semaines de vacances de Noël, en particulier du calendrier 2016-2017, seront modifiées et commenceront un samedi et non plus un mercredi, et celles de pâques se termineront plus tôt pour bénéficier d'un enneigement maximal.

Ce sont là de premières avancées et je sais que vous avez encore des inquiétudes. Comme l'a dit Vincent Peillon, nous sommes disponibles pour envisager une réforme plus profonde du temps scolaire sur l'année.

Au-delà de la question du calendrier scolaire, nous devons faire plus encore pour encourager les visiteurs à profiter de la montagne toute l'année. C'est pourquoi, comme dans plusieurs autres territoires, il est essentiel que l'offre de montagne se diversifie et qu'elle s'adapte aux attentes de la clientèle qu'elle attire.



Pour cela la question de l'accueil est essentielle. Ces visiteurs sont habitués à avoir un niveau de service très élevé, et ils n'hésitent pas à nous comparer à l'Autriche ou à la Suisse, en ce qui concerne les équipements des stations, le logement, les animations, la diversité des services proposés, la qualité des restaurants et des commerces, les efforts linguistiques.

C'est pourquoi je souhaite que cette 23^e édition du Salon Grand Ski soit l'occasion d'affirmer et de prouver à nos visiteurs l'adéquation entre l'offre de montagne et les attentes des clientèles émergentes. Je me réjouis de la participation importante des professionnels européens et internationaux, je pense par exemple aux Russes, Ukrainiens, Brésiliens.

D'une certaine façon, vous êtes les artisans de cette attractivité et de la réussite que nous souhaitons tous pour le tourisme.

Enfin, la mobilisation doit se poursuivre en faveur du tourisme des jeunes. Il est essentiel pour l'avenir de la montagne, que les jeunes apprennent à la connaître, à apprécier les loisirs qu'elle offre. Notre jeunesse, c'est la France de demain et les professionnels du tourisme en montagne doivent continuer à leur ouvrir des offres adaptées à leurs attentes, à leur pouvoir d'achat, à leurs disponibilités.

Car bien sûr, et je l'ai dit, nous devons nous développer à l'international et profiter des potentialités impressionnantes offertes par l'ouverture au tourisme de nouveaux marchés.

Mais notre principale force, c'est le tourisme des Français. C'est un tourisme de proximité, de personnes qui ont parfois des difficultés à accéder aux vacances et que nous devons aider et accompagner.

C'est pour cela que le président de la République a fait du tourisme un enjeu majeur au service du redressement de la France et de la création d'emplois.

Nous ne devons pas nous reposer sur les acquis d'une filière d'excellence qui fait de la France la première destination mondiale, et tout particulièrement en ce qui concerne les sports d'hiver.

Ce rang ne doit pas nous faire oublier que d'autres pays font mieux que nous en termes de retombées économiques liées au tourisme et que de nouvelles destinations émergent et nous concurrencent directement.

Pour relever ces défis afin que toute la filière se mobilise, le Premier ministre m'a demandé d'organiser les Assises du tourisme. Ces Assises doivent nous permettre une implication de tous les acteurs : professionnels et institutionnels autour de l'importance du rayonnement de la France et d'un changement d'échelle dans la manière dont l'industrie du tourisme est gérée.

Je souhaite qu'à leur issue une politique innovante, volontariste, dynamique et efficace soit mise en place de façon pérenne. Le tourisme doit être un outil prépondérant au service, tout à la fois, de la croissance, de l'emploi, de l'aménagement du territoire et de l'amélioration de la qualité de vie.

Avec tous les ministres associés, nous avons identifié neuf défis à relever qui constituent autant de groupes de travail.

Les territoires de montagne sont bien souvent au cœur des discussions, en ce qui concerne la diversification de l'offre, la question de la réhabilitation de l'immobilier de loisirs, celle des saisonniers, celle de l'accès de tous aux vacances, notamment.

Je voudrais revenir quelques instants sur les questions principales que traitent ces groupes et qui sont indispensables pour développer le tourisme en montagne.

Sur la question des investissements je sais que les sujets sont larges et que le travail de ce groupe sera dense, en particulier sur la question spécifique et complexe de la réhabilitation de l'immobilier de loisirs. C'est un sujet important qui représente un enjeu crucial dans de nombreux territoires. D'ailleurs un sous-groupe spécifique sera chargé de formuler des préconisations sur ce thème.

Sur la question de l'emploi, nous avançons également, notamment grâce à la contribution précieuse de François Nogué, Président de Pôle emploi, qui nous a remis avec Michel Sapin, en novembre dernier, un rapport de grande qualité sur l'emploi dans le tourisme qui sert de base au groupe de travail sur les métiers.

Alors que le nombre de nos visiteurs augmente d'année en année, il nous a paru primordial de savoir comment cette filière pouvait s'adapter à un flux de plus en plus important, se moderniser et cela, alors même que les fédérations professionnelles du secteur avancent le chiffre de 50 000 emplois pourvus avec difficulté, voire non pourvus.

Je souhaite avancer ainsi sur l'attractivité des métiers du tourisme auprès des jeunes. L'offre de formation y est importante, diversifiée et mérite d'être mieux valorisée auprès des jeunes.

Il est aussi nécessaire que les établissements chargés de la formation communiquent mieux sur les formations mises en œuvre et sur les perspectives de parcours professionnels et adaptent mieux les formations aux besoins du secteur.

L'apprentissage des langues étrangères est par exemple un sujet essentiel et fortement souligné par les professionnels, et par nos visiteurs

Un travail sur l'image, la promotion des métiers et la fluidification des offres, notamment dans l'hôtellerie-restauration, est également à conduire, en s'inspirant par exemple de ce qui a été réalisé pour les métiers du bâtiment.

Le rapport propose également de généraliser les initiatives de chartes professionnelles sur les conditions d'emploi, et en développant les bonnes pratiques du secteur.

Au-delà, je souhaite que nous puissions travailler sur la promotion du contrat de travail intermittent à durée indéterminée (CDII) au niveau des accords de branche, et qui est actuellement expérimenté et donne de bons résultats.



Enfin, le dernier sujet de ce groupe est celui du travail saisonnier, qui concerne tout particulièrement les territoires de montagne. Je souhaite qu'il évalue les possibilités de pérennisation du réseau des « maisons des saisonniers ».

Nous travaillons également dans le cadre des assises à la diversification de l'offre touristique et des destinations. Les contrats de destination et les rendez-vous thématiques que j'ai mis en place ont été largement plébiscités dans plusieurs groupes de travail. Nous devons encore les enrichir, les renforcer, et inciter les acteurs à s'approprier cet outil.

La question du numérique est également au cœur des discussions, tant en ce qui concerne l'évolution des entreprises que des usages et nous avons tous la volonté d'avancer et de faire émerger des propositions concrètes sur ce sujet.

Chaque groupe est ainsi copiloté par deux personnalités qualifiées de haut niveau qui ont accepté de mettre leur expertise et leur expérience au service du tourisme et suivi par deux ministères.

J'ai également souhaité qu'elles soient ouvertes à tous, et c'est pourquoi j'ai lancé une grande consultation publique en ligne - afin que tous nos concitoyens ou professionnels puissent faire part de leurs idées et de leurs propositions. J'ai le plaisir de constater un véritable engouement avec plus de 1500 contributions au niveau national et plus de 15 000 à l'international.

Ces Assises ouvrent donc une occasion unique d'échange et de réflexion. Elles étaient fortement attendues par les professionnels, par les élus et même au-delà, je peux le constater, le sujet est véritablement transversal, et je suis heureuse de la mobilisation qu'elles suscitent.

Nous organisons également des assises territoriales qui vont se tenir dans chaque région de France dans les prochaines semaines.



Elles se dérouleront le 10 février à Chambéry et porteront sur des thèmes spécifiques à la montagne, avec notamment la qualité de l'accueil, le tourisme comme filière d'excellence, le sujet de l'humain comme facteur de progrès ou encore le renouvellement de l'offre touristique.

Mesdames et messieurs, je compte sur votre participation pour que ces Assises donnent un nouvel élan à notre politique touristique tournée vers l'avenir, vers tous les territoires, adaptée aux attentes de nos visiteurs internationaux comme de nos concitoyens.

Je suis convaincue que dans la bataille que nous menons pour l'emploi, pour la croissance, le tourisme a un rôle de premier plan à jouer au service du redressement, au service de la France.